

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

P.O. Box 5001  
15 Market Square, Suite 1400  
Saint John, NB  
E2L 4Y9

Telephone: (506) 658-2504  
Fax: (506) 643-7300  
Email: general@pub.nb.ca



PROVINCE OF NEW BRUNSWICK  
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

C. P. 5001  
15, Market Square, Bureau 1400  
Saint John, Nouveau-Brunswick  
E2L 4Y9

Téléphone (506) 658-2504  
Télécopieur (506) 643-7300  
Courriel : general@pub.nb.ca

Le 16 juin 2008

## **AVIS**

### **Examen des prix maximums, des coûts de livraison et des frais de service**

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (la Commission) est responsable de fixer les prix maximums exigés par les grossistes et les détaillants pour les combustibles de chauffage et les carburants autos dans la province du Nouveau-Brunswick, conformément à la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers (la Loi)*.

Dès aujourd'hui, la Commission entreprend un examen des marges bénéficiaires maximales, des plafonds des coûts de livraison et des frais de service maximum prévus par la *Loi* afin de déterminer si les montants maximum actuels sont justifiés. Cet examen est entrepris conformément au paragraphe 14(1) de la *Loi*.

Pour l'aider dans ce processus, la Commission a retenu les services de la firme **Gardner Pinfold Consulting Economists Ltd.** de Halifax, pour faire une analyse du marché pétrolier du Nouveau-Brunswick depuis la fixation des marges bénéficiaires, des coûts de livraison et des frais de service en 2006. Dans le cadre de son analyse, Gardner Pinfold mènera des entrevues et des sondages auprès des grossistes du Nouveau-Brunswick et d'un échantillon représentatif de détaillants. À la fin de cette démarche, Gardner Pinfold soumettra un rapport ainsi que des recommandations à la Commission. Ce rapport sera rendu public et fera partie de l'audience en révision de l'article 14 qui se tiendra cet automne.

Nous encourageons les grossistes et les détaillants à participer à l'étude de Gardner Pinfold, le cas échéant. Pour toute question relative à l'étude, veuillez communiquer avec le bureau de la Commission en composant le (506) 658-2504.

